

Strasbourg, le **05 MAI 2026**

LE PRESIDENT

Le Chaudron des Alternatives
contact@chaudrondesalternatives.fr

Madame, Monsieur,

J'ai bien pris connaissance de votre message en date du 9 mars dernier concernant le projet Europa Vallée, auquel je porte une attention particulière.

Ce projet, porté par le groupe Mack, se trouve actuellement en phase d'étude de faisabilité et de définition. Le groupe a par ailleurs indiqué par voie de presse que leur priorité d'investissement va au site de Rust et que personne ne travaille actuellement sur le projet d'implantation en Centre Alsace.

Comme pour de nombreux projets de cette ampleur, la Collectivité européenne d'Alsace est comme d'ailleurs les services instructeurs de l'Etat, associée au cadrage en amont des études : il s'agit pour le porteur de projet de connaître le champ des possibles, tant sur les plans règlementaires que techniques (en particulier au vu des compétences routières et en matière de foncier de la collectivité). La décision finale de réalisation relève toutefois du porteur de projet, en lien étroit avec les acteurs locaux, ce qui n'est pas à l'ordre du jour.

Vous évoquez par ailleurs le caractère prétendument « secret » du projet et mettez en cause ma déontologie. Je ne peux que contester fermement ces allégations. Je suis par ailleurs choqué que vous puissiez imaginer que j'ai des intérêts personnels et financiers dans ce dossier. C'est inacceptable. Si cela devait se reproduire, je me réserve le droit de saisir la justice pour diffamation à votre encontre.

Par ailleurs, je rappelle que la commission permanente de la Collectivité européenne d'Alsace, réunie le 22 mai 2025, a adopté une délibération émettant un avis favorable, notamment quant à l'inscription du projet Europa Vallée dans le Schéma de Cohérence Territoriale de la région de Strasbourg.

Le groupe Mack est en effet un acteur majeur du tourisme rhénan, implanté au cœur du Rhin Supérieur et profondément attaché à la dimension transfrontalière. Avec 7 millions de visiteurs en 2025 et plus de 2000 employés alsaciens, cet acteur dispose des moyens et des compétences pour réaliser, avec Europa Vallée, un projet respectueux de l'environnement et accélérateur d'un tourisme durable en Alsace centrale.

Collectivité européenne d'Alsace

Hôtel d'Alsace
Place du Quartier Blanc 67964 STRASBOURG Cedex 9

Hôtel d'Alsace
100 Avenue d'Alsace 68000 COLMAR

03 69 49 39 29 | www.alsace.eu

La correspondance doit être adressée à M. le Président de la Collectivité européenne d'Alsace.

Ne pas inscrire un tel projet dans un document de planification de long terme serait donc une erreur majeure, il convient évidemment de préserver l'avenir en termes de développement territorial.

Comme pour tout aménagement d'envergure, les étapes de concertation, d'enquêtes publiques, d'autorisations administratives sont bien sur indispensables. De même, le territoire devra faire valoir son accord sur le projet. Néanmoins, considérer à ce stade que tout projet d'envergure doit être rendu impossible par principe en Alsace centrale ne serait pas raisonnable.

J'ajoute enfin que, lors d'une réunion exceptionnelle tenue le 29 avril 2025, le bureau des maires de la communauté de communes du canton d'Erstein a également émis un avis favorable à la poursuite des réflexions relatifs à ce projet sur son territoire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Frédéric BIERRY

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'F' and 'B' intertwined, with a small 'M' above the 'B'.